



Du
CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation	
19 novembre 2025	
Membres en exercice	
29	L'an 2025, le mardi 25 novembre, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la Mairie de Roye sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.
Membres présents	
24	
Membres représentés	
2	<u>ETAIENT PRESENTS</u> : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Salima TIDDARI, Élodie THÉOT, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Élodie LEMAITRE, Loïc CARETTE, Sylvie BONIFACE, Alexis BOURSE, Émilie SENKEZ, Timmy BOITEL, Justine FRANCELLE, Bastien FOY, Marie-Hélène COMTE, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Aurélie SAVOYE,
Membres absents	
3	
Nombre de suffrages exprimés	
26	

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

ABSENTS REPRESENTES :

Séverine PECHON avait donné pouvoir à Sylvie BONIFACE
Pascal DELNEF avait donné pouvoir à Éric GUIBON

EXCUSÉS

Kevin MOUILLARD, Aymeric BOUTRY

ABSENTS

Christian DETROISIEN

A été nommé (e) secrétaire : Loïc CARETTE

N° D 2025-11-576

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS
DANS LE CADRE DU ROYE CHAMPIONS'PASS**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 mai 2025 instaurant le dispositif "Roye Champions Pass", destiné à favoriser l'accès des enfants Royens à la pratique sportive ;

Vu les coupons remis par les associations sportives au titre de la saison sportive 2025–2026 ;

Considérant que les clubs ont transmis les justificatifs exigés (coupons) conformément à l'article 4 de ladite délibération ;

Considérant qu'il appartient à la commune de procéder au versement de la subvention complémentaire due au titre du Roye Champions Pass ;

Les élus adhérents et membres d'un bureau d'association ne peuvent pas voter les subventions concernant leurs associations respectives :

- Compagnie d'Arc de Roye
- US Roye (Foot)

**Le Conseil Municipal,
Par 24 voix pour, 2 conseillers ne prenant pas part au vote
Décide :**

- De verser les subventions présentes dans le tableau ci-dessous

TABLEAU RECAPITULATIF DU ROYE CHAMPIONS PASS		
CLUB	Nbre de pass	Subvention
CSR BADMINTON	2	100,00 €
CLUB DE TIR ROYEN	3	150,00 €
CLUB NAUTIQUE ROYEN	10	500,00 €
COMPAGNIE D'ARC DE ROYE	8	400,00 €
ENTENTE SPORTIVE ROYE DAMERY	12	600,00 €
GYM ARTISTIQUE ROYEN	8	400,00 €
LES PIEDS NICLEYS	5	250,00 €
ROYE TENNIS CLUB	14	700,00 €
SUBAQUATIQUE DU SANTERRE	2	100,00 €
US ROYE (FOOT)	34	1 700,00 €
US ROYE BASKET BALL	9	450,00 €
ROYE COUNTRY ROAD	2	100,00 €
JUDO CLUB ROYEN	22	1 100,00 €
		- €
		- €
Total Roye champions pass	131	6 550,00 €

- De charger Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération et de signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre. La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre.

